



Le Parti pour la Réconciliation nationale (PCRN) faction Robert Kona, vient de se voir interdire d'organiser son congrès comme précédemment annoncé pour les 25 et 26 mai à Maroua.

Le tribunal de première instance de Maroua a rendu ce verdict, considérant que Robert Kona n'a pas qualité de convoquer le congrès du parti. Cette décision arrive au moment où le PCRN vit une crise à la tête du parti avec les interventions de Paul Atanga Nji, ministre de l'Administration territoriale.

Le camp Cabral Libii voit déjà dans ce verdict une première victoire pour leur camp. Cela signifie que le PCRN ne pourra pas organiser son congrès comme prévu, ce qui met en question la direction du parti.

Il y a quelques jours, le PCRN a été exclu du défilé du 20 mai en raison des dissensions au sein du parti. Le préfet du Mfoundi avait informé le responsable départemental du parti que le PCRN ne pourrait plus prendre part au défilé en raison des tensions dans le parti.

Pour l'instant, il est clair que le PCRN est dans une situation difficile et qu'il a besoin d'une direction claire pour sortir de cette crise persistante.